

## GRILLE DE TARIFS

Année scolaire 2015 – 2016

**Frais de dossier** 150 euros/an, à verser uniquement la première année.

### Frais de scolarité

Afin de rendre notre école accessible à un nombre de famille plus important, les frais de scolarité sont indexés sur le quotient familial, uniquement sur présentation d'un justificatif CAF.

Nous accordons une remise sur les frais de scolarité de 15% pour 2 enfants scolarisés dans notre école, 25% pour 3.

Calculés sur 10 mois	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Frais d'inscription et de réinscription	100€/an	120€/an	140€/an
<b>Frais de scolarité -- Temps plein</b>			
Première tranche QF < 800€	300€/mois	510€/mois	675€/mois
Deuxième tranche 800€ < QF < 1500€	330€/mois	561€/mois	743€/mois
Troisième tranche QF > 1500€	420€/mois	714€/mois	945€/mois
<b>Frais de scolarité – Mi-temps 2-3 ans</b>			
Première tranche QF < 800€	215€/mois	366€/mois	
Deuxième tranche 800€ < QF < 1500€	230€/mois	391€/mois	
Troisième tranche QF > 1500€	295€/mois	502€/mois	

Calculés sur 12 mois	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Frais d'inscription et de réinscription	100€/an	120€/an	140€/an
<b>Frais de scolarité -- Temps plein</b>			
Première tranche QF < 800€	250€/mois	425€/mois	562€/mois
Deuxième tranche 800€ < QF < 1500€	275€/mois	468€/mois	619€/mois
Troisième tranche QF > 1500€	350€/mois	595€/mois	788€/mois
<b>Frais de scolarité – Mi-temps 2-3 ans</b>			
Première tranche QF < 800€	179€/mois	304€/mois	
Deuxième tranche 800€ < QF < 1500€	192€/mois	326€/mois	
Troisième tranche QF > 1500€	246€/mois	418€/mois	

Mode de règlement au choix :

- En 1 versement du montant total, au mois de juillet 2015.
- En 2 versements de la moitié du montant, au mois de juillet 2015 et au mois de janvier 2016.
- En 10 versements, de septembre 2015 à juin 2016.
- En 12 versements, de juillet 2015 à juin 2016.

Par chèques, établis à l'ordre de l'association *Montessori à Petits Pas* et datés du 05 juin 2015.

Par virement bancaire, avec remise de 3 chèques de caution à l'association avant le 08 juin 2015, établis à l'ordre de l'association *Montessori à Petits Pas* et datés du 05 juin 2015.

## Frais de repas

Le repas est préparé par les familles ou acheté et livré chaud à l'école (facture au mois selon tarifs convenus avec le préparateur).

Chaque famille est invitée à participer activement à la surveillance et à l'aide des enfants entre 12h30 et 13h30 à hauteur de 1h/sem/famille, inscription sur planning mensuel.

En cas d'impossibilité, une participation financière de 30 euros/mois/famille est demandée.

Mode de règlement : les 30 euros/mois sont ajoutés à la somme des frais de scolarité pour ne faire qu'un seul chèque qui sera débité en début de chaque mois.

## Frais de garderie

Un service de périscolaire est assuré à l'école de 16h30 à 18h30.

2 € pour la première heure, 1 € pour chaque demi-heure commencée, par enfant gardé.

Mode de règlement : en fin de mois sur facture.

## Frais d'adhésion à l'association Montessori à Petits Pas

20 euros pour l'année 2014-2015 ou + si vous souhaitez soutenir l'association.

Mode de règlement : Par chèque, en début d'année.

## Frais d'entretien et de ménage :

Afin de baisser les coûts de scolarité au maximum, nous demandons à chaque famille de donner de son temps :

- **2 demi-journées de ménage/an**, pour une participation à l'entretien de l'école.
- **1 journée d'entraide/an**, à donner pour effectuer des missions particulières (ramassage des feuilles, peintures, amélioration d'un espace précis, etc...).

L'inscription se fait sur planning annualisé.

En cas d'impossibilité, une participation financière est demandée : 30 euros/demi-journée.

Mode de règlement : Par chèque, en début d'année.